

Numéro de dossier : 1052840057	
Unité administrative responsable	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme
Objet	Prendre connaissance du rapport de la direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et, le cas échéant, soumettre pour adoption au conseil municipal, en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant l'agrandissement du stade Percival-Molson, situé au 475, avenue des Pins Ouest, sur le mont Royal, à l'intersection de l'avenue du Parc - District électoral Peter McGill - Université McGill

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦Commentaires

La Division de la circulation est d'accord avec les mesures mises de l'avant et payées par la direction des Alouettes de Montréal pour mitiger les impacts de la circulation véhiculaire et assurer la sécurité des piétons dans les rues au pourtour du stade. Toutefois, la Division de la circulation considère que des mesures similaires doivent être mises en place et payées par les promoteurs de tout autre spectacle majeur au stade, le cas échéant.

Numéro de certificat (ou note)

<p>Responsable de l'intervention Philip ONESON Ingénieur - préposé à la planification Tél. : 514-872-8397 pour P. Oneson</p> <p>Robert Kahle, ing. Chef de le division de la circulation Tél. : 514-872-5977 Date: 14-03-2006</p>	<p>Endossé par: Jacques GAGNON_TPE Directeur Direction de l'ingénierie de la voirie Tél. :514-872-2387, fax 514-868-3232 Date d'endossement: 2006-03-14 16:48:26</p>
--	--

Numéro de dossier : 1052840057